

L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officieux des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.



CIRCULAIRE 001-21

Le 5 janvier 2021

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL
Husky Energy Inc. (HSE & FHS)
Plan d'arrangement**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer que Cenovus Energy Inc. (TSX : CVE) (NYSE : CVE) et Husky Energy Inc. (TSX : HSE) ont annoncé le 4 janvier 2021, la réalisation de leur convention d'arrangement.

Conformément aux modalités de l'arrangement, les actionnaires de Husky recevront 0,7845 action de Cenovus et 0,0651 bon de souscription d'actions de Cenovus pour chaque action ordinaire de Husky échangée.

Les actions ordinaires de Husky Energy Inc. seront radiées de la cote de la Bourse de Toronto à la fermeture des marchés le 5 janvier 2021.

CDCC - Détails du rajustement:

Conformément aux modalités de rajustements énoncées à l'article A-902 des règles de CDCC, toutes les options sur HSE seront rajustées comme suit:

- **DATE PRÉVUE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 6 janvier 2021
- **SYMBOLES DES OPTIONS:** HSE deviendra CVE1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 78 actions ordinaires de Cenovus Energy Inc., un montant en espèces équivalent à 0.45 (100 x 0.0045) actions ordinaires de Cenovus Energy Inc., 6 bon de souscription d'actions de Cenovus Energy Inc., et un montant en espèces équivalent à 0.51 (100 x 0.0051) de bons de souscription d'actions de Cenovus Energy Inc. Le montant sera confirmé dans le cadre d'une nouvelle circulaire.

***** RÈGLEMENT DIFFÉRÉ *****

CDCC reportera le règlement du montant en espèces inclus dans le nouveau livrable de CVE1 à une date ultérieure ou la valeur des bons de souscriptions de Cenovus Energy Inc. pourra être déterminée

- **PRIX DE LEVÉE** : Inchangé
- **NOUVEAU CUSIP** : 15135U 10 9 & 15135U 11 7
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE** : Les limites de position et de levée resteront inchangées à 250,000 contrats

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt.

La Bourse - Détails du rajustement:

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le plan d'arrangement et devront donc **être réenregistrés** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options HSE seront transférées à la classe d'options CVE1 qui constitue le nouveau livrable.

Husky Energy Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
1,50 \$	HSE	CVE1
2,00 \$	HSE	CVE1
2,50 \$	HSE	CVE1
3,00 \$	HSE	CVE1
3,50 \$	HSE	CVE1
4,00 \$	HSE	CVE1
4,50 \$	HSE	CVE1
5,00 \$	HSE	CVE1
5,50 \$	HSE	CVE1
6,00 \$	HSE	CVE1
6,50 \$	HSE	CVE1
7,00 \$	HSE	CVE1

Husky Energy Inc.		
Prix de levée actuels	Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
7,50 \$	HSE	CVE1
8,00 \$	HSE	CVE1
8,50 \$	HSE	CVE1
9,00 \$	HSE	CVE1
10,00 \$	HSE	CVE1
11,00 \$	HSE	CVE1
12,00 \$	HSE	CVE1
13,00 \$	HSE	CVE1
14,00 \$	HSE	CVE1
15,00 \$	HSE	CVE1
16,00 \$	HSE	CVE1
17,00 \$	HSE	CVE1
18,00 \$	HSE	CVE1
19,00 \$	HSE	CVE1
20,00 \$	HSE	CVE1
21,00 \$	HSE	CVE1
22,00 \$	HSE	CVE1
23,00 \$	HSE	CVE1
24,00 \$	HSE	CVE1
25,00 \$	HSE	CVE1

Veillez prendre note que seulement les transactions de clôture seront permises sur la classe d'options ajustée. Les séries qui n'ont pas d'intérêt en cours ne seront pas ajustées.

CDCC - Détails du rajustement – Contrats à terme sur action:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR:** le 6 janvier 2021
- **SYMBOLE DES CONTRATS À** FHS sera radié
- **TERME SUR ACTIONS :**
- **SYMBOLE DES BTIC:** BHU sera radié
- **NOMBRE DE CONTRATS:** N/A
- **MULTIPLICATEUR:** N/A
- **LIVRABLE PAR CONTRACT:** N/A

- **PRIX DE RÈGLEMENT:** N/A
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** N/A

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Contrats à terme sur action:

Les séries existantes de la classe des contrats à terme sur action FHS seront radiées puisqu'il n'y a aucun intérêt en cours.

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Gladys Karam
Directrice, Dérivés sur actions
Marchés financiers